

Travaux de la Chambre

M. Hnatyshyn: Je trouve que vous vous acquittez de vos fonctions d'une façon admirable, monsieur le Président, et que vous rappelez la Chambre à l'ordre avec à propos. Je trouve également que le député de Hamilton Mountain devrait vous offrir des excuses.

M. le Président: Je voudrais faire une mise au point à l'intention de tous les députés, de tous les partis. Des 45 minutes que nous réservons chaque jour à la période des questions, nous perdons effectivement de 3 à 5 minutes en manifestations de toutes sortes. Tantôt on applaudit d'un côté ou de l'autre. Tantôt certains députés formulent des observations intempestives qui dépassent le simple harcèlement. Il arrive aussi que certains députés continuent de parler alors que la présidence tente de se faire entendre.

Je trouve que le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a soulevé un point important, mais il ne se limite pas simplement à une question d'applaudissements. Si nous examinons ce qui se passe pendant la période des questions, nous constatons que le nombre des questions et des réponses ne cesse de diminuer. Quand j'ai pris place pour la première fois au fauteuil, j'ai signalé que, à mon avis, ce n'était pas conforme au bon vouloir de la Chambre. Je prie donc tous les députés et tous les ministres, tous ceux qui posent des questions ou qui y répondent, de faire en sorte que la Chambre revienne à ce que nous souhaitons tous, soit des questions et des réponses plus courtes et le respect de tous les députés à l'égard de tous leurs collègues.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1520)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): C'est jeudi, monsieur le Président, et le député qui me pose habituellement la question vient d'arriver. Je pense qu'il est bon d'annoncer les travaux de la Chambre pour la semaine prochaine, monsieur le Président.

Comme je l'ai dit hier, demain sera la quatrième journée désignée pour l'actuelle période de subsides et il y aura un vote à la fin de la journée. Nous étudierons une motion du Nouveau parti démocratique et il y aura vote demain à 16 h 45.

Lundi, nous reprendrons l'étude, à l'étape du rapport, du projet de loi C-15 concernant l'investissement au Canada. Après le projet de loi C-15, la Chambre commencera l'étude, à l'étape du rapport, du projet de loi C-24 modifiant la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Si le projet de loi C-24 est adopté, nous passerons au projet de loi C-30 modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods, qui en est également à l'étape du rapport.

Enfin, monsieur le Président, si la Chambre termine l'étude du projet C-30, nous passerons au projet de loi C-25 modifiant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. L'ordre des travaux de lundi s'appliquera également à mardi, mercredi et jeudi. Comme de coutume, monsieur le Président, l'ordre projeté des travaux reste sujet à changement. Le gouvernement

continuera à surveiller les progrès réalisés à propos de ces projets de loi et pourra annoncer des modifications s'il y a lieu.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le leader du gouvernement a-t-il l'intention de s'en tenir à l'étude du projet de loi C-15 concernant l'investissement au Canada jusqu'à son adoption si celle-ci n'a pas lieu lundi?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'espère que nous avancerons. Comme le député le sait, ce projet de loi a été étudié très longtemps par la Chambre, avant les vacances de Noël, puis par la suite en comité. Je sais que le député serait disposé à me rencontrer sans trop tarder, avec le député de Hamilton Mountain (M. Deans), pour parler de l'adoption de ce projet de loi. J'aimerais qu'on me présente des propositions utiles en vue d'accélérer l'étude de ce projet de loi. A mon avis, les Canadiens se sont prononcés. Ils veulent que cette mesure soit étudiée et je sais que le député et son parti voudront collaborer en vue d'en faciliter l'adoption. Je peux assurer au député qu'il sera consulté et j'espère que nous pourrions fixer des délais précis afin d'en terminer l'étude.

Je veux faire adopter ce projet de loi. Les Canadiens réclament des mesures concrètes. Ils ne veulent pas que nous parlions indéfiniment de cette affaire. On en a déjà trop parlé. Nous devrions nous empresser de l'examiner et donner une nouvelle impulsion au Canada.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LES PARIS MUTUELS

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des membres et amis de l'association canadienne des propriétaires de lévriers. Cette pétition qui compte plus de mille signatures a trait à la légalisation des paris mutuels sur les courses de lévriers au Canada.

LA SURVEILLANCE DE LA PORNOGRAPHIE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 32 électeurs de ma circonscription qui demandent au Parlement d'agir rapidement en vue d'adopter des dispositions législatives explicites sur l'obscénité et d'exercer une surveillance plus étroite sur la pornographie.

LES MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition émanant des employés saisonniers de l'industrie fruitière dans la vallée de l'Okanagan qui comptent sur l'assurance-chômage, comme leurs employeurs, afin d'avoir des travailleurs formés et disponibles pour traiter les fruits, produit d'importance capitale pour l'économie de la vallée. Les employés saisonniers de l'industrie fruitière veulent manifester leur opposition à toute modification à la Loi sur l'assurance-chômage qui influencerait sur leurs moyens de subsistance et sur l'économie de la vallée de l'Okanagan.